



**Programmation 2014-2020
des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) en Bourgogne**

60^{ème} comité régional de programmation

Consultation écrite du 10 au 17 décembre 2020

Le 60^{ème} comité régional de programmation commun aux trois fonds structurels et d'investissement européens (FESI) en Bourgogne a fait l'objet d'une consultation écrite de ses membres qui s'est déroulée du 10 au 17 décembre 2020.

1. Présentation des dossiers FEDER-FSE

Axe 1 – Pour une croissance intelligente

Dossiers présentés pour programmation :

OS 1.1 : Renforcer la recherche publique en cohérence avec la RIS3

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0027810	DIJON	INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT	Impact de l'alimentation périnatale sur l'appétence du lait, le développement sensoriel et les performances métaboliques - EarIEAT	79 539,40 €	43 749,00 €
<p>Le projet « EarIEAT » a pour objectif d'évaluer l'impact de la fraction lipidique du lait maternel sur le développement physiologique de la rétine du nouveau-né et en particulier le développement de la rétinopathie du prématuré, ainsi que d'identifier et d'étudier le rôle de deux catégories de protéines présentes dans le mucus olfactif et le lait chez la souris et le lapin. Cette opération s'inscrit parfaitement dans la SRI-SI (Stratégie de recherche et d'innovation pour une spécialisation intelligente), et dans le Domaine Stratégique 1 de la RIS3 "Qualité de l'environnement, des aliments et de l'alimentation au service du bien-être des consommateurs". Aussi, il est proposé une aide FEDER de 43 749,00 €, représentant 55% d'une assiette s'élevant à 79 539,40 HT.</p>					
BG0029034	DIJON	INSERM DR EST	WDR 2020 : Caractérisation génétique et fonctionnelle des gènes WDR dans les maladies neuro-développementales et leur comorbidité pour mieux comprendre et traiter ces maladies	120 000,00 €	58 112,00 €
<p>Le projet prévoit l'acquisition d'un équipement de très-grande résolution encore peu connu à l'échelle mondiale : l'imagerie OHREM. Les résultats obtenus devraient permettre de caractériser les effets neuroanatomiques de plusieurs nouveaux gènes de la famille WDR sur le neuro-développement à très grande résolution anatomique et fonctionnelle. Sur le long-terme, l'intérêt de ces analyses sera d'apporter une solution à l'errance diagnostique, en particulier dans les cas complexes et ultra-rare, de maladie neuro-développementale accompagnée d'obésité.</p>					

OS 1.4 : Améliorer la compétitivité des PME

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0023422	PERRECY-LES-FORGES	M2R - CM CIC BAIL	Acquisition d'un centre de fraisage horizontal avec table tournante (quatrième axe)	385 287,68 €	65 063,00 €
La société M2R spécialisée en réalisation de pièces d'usinage, a pour projet d'acquérir un centre de fraisage horizontal avec table tournante. Cet équipement lui permettra d'attirer de nouveaux clients hors secteur de la fonderie, et de concevoir des pièces complexes pour lesquelles une demande existe. Aussi, il est proposé une aide FEDER de 65 063,00 €, représentant 16,89 % d'une assiette s'élevant à 385 287,68 € HT.					
BG0026768	ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON	sarl mg granules	Evolution ligne d'ensachage et du process de séchage	157 223,01 €	23 921,00 €
La SARL MG Granulés est une entreprise spécialisée dans la fabrication et la vente de granulés de bois pour le chauffage. Pour faire face à son développement, la société doit faire évoluer sa ligne d'ensachage et du process de séchage. Aussi, il est proposé une aide FEDER de 23 921,00 €, représentant 15,21 % d'une assiette s'élevant à 157 223,01 € HT.					
BG0026910	MESVES-SUR-LOIRE	PIERRE NATURELLE DE BOURGOGNE	Acquisition d'un centre de débitage numérique 5 axes	255 730,00 €	72 719,00 €
L'entreprise SAS PIERRE DE BOURGOGNE exploite deux carrières : Andryes et Chancelée, qui lui permettent de proposer aux clients des pierres de couleurs différentes. La société souhaite faire l'acquisition d'un centre de débitage numérique 5 axes. Cette machine permettra de découper des pierres de grande taille jusqu'à 1m. et ainsi répondre en interne aux commandes de pièces compliquées. Aussi, il est proposé une aide FEDER de 72 719,00 €, représentant 28,44% d'une assiette s'élevant à 255 730,00 € HT.					
BG0025791	TORCY	sarl vaison sport	Acquisition d'un autoclave pour la production de réservoirs souples	66 306,43 €	19 891,00 €
La société Vaison Sports est spécialisée dans l'étude, la fabrication et l'entretien de véhicules de compétition et de loisir ou de prototypes automobiles ou industriels, ainsi que dans la fabrication de réservoirs homologués pour la compétition automobiles. La société souhaite investir dans un autoclave (enceinte sous pression et températures contrôlées dans laquelle les réservoirs sont enfermés sous vide dans des films plastique hermétiques) pour la production de réservoirs souples par vulcanisation à chaud et sous pression. Cette tâche est aujourd'hui sous-traitée. Aussi, il est proposé une aide FEDER de 19 891,00 €, représentant 30% d'une assiette s'élevant à 66 306,43 € HT.					
BG0027756	SAINT-RÉMY	SCI HPC	Extension de bâtiments destinés à la société d'exploitation EKOSCAN	341 900,66 €	85 475,00 €
La SARL EKOSCAN, spécialisée dans la fabrication de produits techniques et scientifiques dans le domaine du contrôle non-destructif, et dans les prestations utilisant les techniques du contrôle non-destructif, est à l'étroit dans ses locaux. La SCI HPC, est mandaté par le chef d'entreprise pour porter le projet d'agrandissement du bâtiment d'exploitation de la de la société EKOSCAN. Aussi, il est proposé une aide FEDER de 85 475,00 €, représentant 25% d'une assiette s'élevant à 341 900,66 € HT.					
BG0027865	FRAGNES	SCI S.E.D/Natiocredibail	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL	1 258 000,00 €	259 800,00 €
La SAS NOUVELLE LUZIESA est une société spécialisée dans le contrôle non destructif, leader sur son marché. Elle conçoit et réalise des défauts artificiels dans des blocs de référence et des maquettes de qualification destinés à l'étalonnage de CND (contrôle non destructif). EXCELDEF conçoit et fabrique des sondes Courant de Foucault, des capteurs ultrasons, des sondes pour inspection télévisuelle ainsi que toute la mécanique associée pour la mise en œuvre des produits. Afin de développer davantage l'activité de ses deux entreprises, le dirigeant, a décidé d'investir dans la construction d'un nouveau bâtiment industriel à destinations de ses entreprises d'exploitation. Ce projet est porté par la SCI SED, entreprise du groupe. Aussi, il est proposé une aide FEDER de 259 800,00 €, représentant 20,65 % d'une assiette s'élevant à 1 258 000,00 € HT.					
BG0028097	SAULON-LA-CHAPELLE	SAS ERDE EXPERT	Achat machine découpe laser	611 700,00 €	122 340,00 €
La société ERDE Expert est spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation des remorques de loisirs et professionnelles dont le PTAC n'excède pas 3.5 T. La société ERDE Expert envisage l'acquisition d'une machine de découpe laser. L'achat de cette machine lui permettra de fabriquer les pièces jusqu'ici sous-traitées. Aussi, il est proposé une aide FEDER de 122 340,00 €, représentant 20% d'une assiette s'élevant à 611 700,00 € HT.					

Axe 3 - Vers une société à faible teneur en carbone

Dossiers présentés pour programmation :

OS 3.1 : Augmenter la part des ENR dans la production d'énergie régionale

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0029049	PIERRE-DE-BRESSE	BIOENERGIE PIERROISE	Développement, construction et mise en service de Bioénergie Pierroise, unité de méthanisation collective agricole avec valorisation du biométhane par injection sur le réseau de distribution sur la commune de Pierre de Bresse.	5 627 230,00 €	888 028,00 €
<p>Le projet collectif a pour objectif de développer une méthanisation (voie liquide) qui valorise les effluents d'élevage afin de produire un digestat de qualité et une énergie renouvelable par l'injection de 130 m3/h de gaz dans le réseau de GrDF. Il permettra la valorisation de près de 33 000 t/an, composées à plus de 96 % par des ressources issues des exploitations agricoles (28 340 tonnes d'effluents d'élevage, 3 015 tonnes de CIVEs, 1 000 tonnes d'issues de céréales et 400 tonnes de fauche de bord de route). Les digestats solide et liquide produits seront valorisés sur les exploitations partenaires. Le process devrait permettre d'économiser autour de 20 tonnes d'engrais minéral (base azote).</p>					
BG0029106	ALLÉRIOT	COMETH	Usine de méthanisation et compostage à Allériot	11 245 751,00 €	2 155 300,00 €
<p>Solution de gestion et traitement de bio-déchets grâce à l'association d'une unité de méthanisation (système par voie sèche en continu) pour injecter 300 m3/h de gaz dans le réseau de GrDF et d'un traitement du digestat par compostage pour produire 26 000 tonnes d'amendement/an. Le dimensionnement est prévu pour accueillir 24 000 tonnes (3 500 tonnes d'intrants agricole : CIVE et issues de céréales, 10 825 tonnes d'intrants d'industrie agroalimentaire et 5 000 tonnes de produits de la grande distribution : produits périmés ou non consommables issus des déconditionneurs).</p>					
BG0025213	TRÉCLUN	COMMUNE DE TRECLUN	CREATION CHAUFFERIE BOIS	130 249,28 €	61 970,37 €
<p>Le projet consiste à créer une chaufferie bois sur 30 m² dont 14 m² pour le silo, pour une chaudière mixte granulés plaquettes de 40 kW avec un ballon accumulateur de 1 000 litres, dans un bâtiment à créer avec un silo à dessileur rotatif, il est prévu également une buse de remplissage granulé soufflé. La commune a décidé de réhabiliter une ancienne ferme pour en faire des logements (350 m²). la chaufferie desservira les logements, la mairie, l'école et la salle des fêtes. Analysé par le comité de sélection de l'appel à projets n°3 (chaufferies bois avec ou sans réseau de chaleur) réuni le 22/01/2020. Il a obtenu la note de 87,5 pts sur 100, modulant le plafond d'aide à 70%</p>					

Axe 4 – Pour une biodiversité durable

Dossiers présentés pour programmation :

OS 4.1 : Préserver et restaurer la trame verte et bleue

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0028230	BOURGOGNE	LPO Yonne	Programme d'actions 2020	69 247,57 €	28 968,00 €
<p>en 2020, la LPO de l'Yonne a pour projet de mettre en œuvre des Actions de connaissance et de protection des espèces d'oiseaux, mobilisation citoyenne et éducation à l'environnement auprès des scolaires et du grand public dans le département de l'Yonne. Les grands objectifs sont d'appliquer des dispositifs pérennes de suivi efficaces, représentatifs de la population du territoire, de pouvoir répondre aux questions majeures de conservation de la biodiversité, d'alimenter des outils d'aide à la décision pouvant guider le choix des politiques publiques et d'impliquer dans ces dispositifs participatifs tout le réseau d'acteurs, constitué de bénévoles, de professionnels et de partenaires de la LPO</p>					

BG0027997	FRANCHE-COMTÉ	ASSOCIATION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE NATURE	La Transmission des savoirs naturalistes en Bourgogne-Franche-Comté - Année 2020	128 300,61 €	59 120,62 €
<p>la transmission des savoirs est un des socles premiers et fondamentaux de nos sociétés. L'information et la pédagogie sont indispensables pour développer une meilleure compréhension du monde dans lequel nous vivons, de notre environnement et de sa biodiversité, de son état et de son évolution. La société d'histoire naturelle d'Autun, la société des sciences naturelles de Bourgogne, le parc naturel régional du Morvan et le conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne développent ensemble, depuis près de dix ans, des outils communs de transmission des savoirs naturalistes et ont créé l'association Bourgogne Nature dans ce but ; qui est devenue Association Bourgogne Franche Comté (BFC) Nature suite à la fusion.</p>					

Axe 5 – Pour un développement urbain durable

Dossiers présentés pour programmation :

OS 5.1 : Réduire la consommation énergétique des bâtiments

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0026699	VARENNES-VAUZELLES	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE HABELLIS	Réhabilitation thermique de 52 logements collectifs - Résidence Achille Millien - 58640 VARENNES-VAUZELLES	778 460,64 €	90 000,00 €
<p>L'opération concerne la rénovation thermique de 52 logements collectifs de deux bâtiments de la résidence Achille Millien à Varennes-Vauzelles. Cependant seulement 40 logements sont éligibles au titre de l'axe 5 – OS 5.1, le bâtiment simple de 12 logements a été loué à la gendarmerie pour y loger ses agents, et le poste de gendarmerie au RDC du même bâtiment. En effet, les gendarmes ont pour caractéristique d'être obligés de vivre dans un logement que l'état leur attribue pour exercer leur mission de service public. On se trouve plutôt sur une situation de logements de fonction, que de logements sociaux, et non au respect d'une attribution aux ménages aux revenus les plus faibles. Ce bâtiment ne sera pas éligible au critère de logements sociaux (les dépenses ont été écartées).</p>					

OS 5-3 : Améliorer l'environnement et l'attractivité des villes

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0025279	DIJON	DIJON METROPOLE	Requalification et piétonisation de la rue du Jardin des Plantes	598 459,97 €	292 178,43 €
<p>Dijon Métropole poursuit la requalification et la piétonisation du centre-ville de Dijon, capitale régionale de la Bourgogne-Franche-Comté, en créant un corridor écologique entre le jardin de l'Arquebuse et la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, par l'aménagement de la rue du Jardin des Plantes. Cette opération s'inscrit dans la continuité de la construction, cofinancée par le Feder, de la passerelle reliant le pôle multimodal de l'avenue Albert 1er, à la sortie de la gare de Dijon, au jardin de l'Arquebuse, ensemble paysager et pédagogique exceptionnel qui s'étend sur près de 6 hectares en plein cœur de Dijon. Les matériaux choisis pour le revêtement de cette nouvelle zone de rencontre et les aménagements paysagers réalisés favoriseront le développement des modes de déplacements doux, tout en renforçant l'identité urbaine de Dijon et en répondant aux objectifs d'amélioration de l'attractivité de la métropole dijonnaise, de lutte contre le réchauffement climatique, de développement de la biodiversité et de réduction de la pollution atmosphérique.</p>					

Dossiers présentés pour modification du plan de financement :

Dossiers à reprogrammer				Dernière programmation		Programmation à ce CRP	
OS	N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER/FSE	Coût total éligible	FEDER/FSE
5.1	BG0022821	MACON HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MACONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMERATION	Réhabilitation thermique de 22 logements sis rue de la Goutelle à Romanèche-Thorins	513 479,16 €	88 000,00 €	513 479,16 €	88 000,00 €
<p>Compte tenu d'un complément d'information du co-financeur Région sur la dépense éligible de son aide, il a été actualisé le plan de financement sans modification du montant d'aide FEDER.</p>							

Axe 6 – Pour la formation tout au long de la vie

Dossiers présentés pour programmation :

OS 6.1 : Apprentissage

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FSE
BG0028589	Bourgogne	CCI 21	appuyer les dispositifs apprentissage 2020	113 856,70 €	62 621,18 €

Ce projet vise à encourager le développement de l'apprentissage comme voie d'insertion professionnelle durable des jeunes. Informer, accompagner, définir un projet professionnel en vue d'un apprentissage par la découverte de la réalité des métiers et des filières, mettre en relation jeunes et entreprises, telles sont les actions de cette opération.

OS 6.2 : Formation

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FSE
BG0029250	NIÈVRE	Association de Promotion et de Gestion de l'Ecole de la 2e Chance de la Nièvre (APG E2C58)	Ecole de la 2e Chance Nièvre - E2C58 2020	769 674,15 €	292 988,98 €

Visant l'intégration sociale et l'insertion professionnelle durables, l'Ecole de la 2e Chance de la Nièvre accompagne des parcours pédagogiques totalement individualisés et adaptés aux publics de 16 à 30 ans, à leurs difficultés, leurs capacités, leurs projets, pour la majorité en adéquation avec les besoins des entreprises des bassins de vie du département de la Nièvre. La démarche est articulée autour de 3 axes transversaux (Remise à niveau sur le socle de compétences de base - émergence et validation du projet professionnel - développement personnel) et 4 grands principes : l'individualisation, la valorisation, l'alternance avec les entreprises et l'approche compétences (formatives, personnelles, socioprofessionnelles et techniques).

OS 6.3 : Orientation

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FSE
BG0028593	CÔTE-D'OR	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE COTE-D'OR DIJON METROPOLE	Relation jeune-entreprise	123 409,15 €	61 704,57 €

La CCI Côte-d'Or s'engage dans l'orientation et plus particulièrement celle des jeunes et entend mettre en place 3 nouvelles actions. Ces actions innovantes et complémentaires formeront un projet global visant à assurer une orientation choisie et éclairée en démystifiant le monde économique, en favorisant les échanges entre les publics et les professionnels et en facilitant l'intégration durable des jeunes dans les entreprises.

Ce projet explore de nouvelles approches en matière d'orientation en se concentrant sur la relation jeune-entreprise. Il comprend les 3 axes suivants :

- donner la parole aux jeunes via l'animation d'une chaîne Youtube dédiée au monde économique vu par et pour les jeunes.
- améliorer la connaissance du tissu économique, de la diversité des métiers et des secteurs porteurs d'emploi en créant un Club des parents
- favoriser les immersions en entreprises en identifiant les entreprises où il fait bon faire un stage.

BG0026943	BOURGOGNE	CREATIV'	Evènement de promotion des métiers et des compétences de la transformation alimentaire jusqu'à la commercialisation des produits gastronomiques du territoire.	105 000,00 €	52 500,00 €
-----------	-----------	----------	--	--------------	-------------

L'opération est un évènement de promotion des métiers et des compétences de la transformation alimentaire jusqu'à la commercialisation des produits. Il se tiendra sur deux jours au début de l'année 2021, sera ouvert et destiné au grand public.

Dossiers présentés pour information :

		Présentés pour information			commentaire
Axe	OS	N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	
3	3.2	BG0023085	ORVITIS	FONTAINE FRANÇAISE - 33 rue des Murots - Eco rénovation de 25 logements	prolongation des dates d'exécution jusqu'au 31/08/2020 et d'acquittement jusqu'au 31/12/2021
3	3.2	BG0023625	ORVITIS	SAINT JEAN DE LOSNE - 7 chemin des Calotiers - 20 logements	prolongation des dates d'exécution jusqu'au 25/02/2020 et d'acquittement jusqu'au 31/12/2021
3	3.2	BG0023627	ORVITIS	GENLIS - 32 avenue de Sprendlingen - Eco rénovation de 22 logements	prolongation des dates d'exécution jusqu'au 03/12/2019 et d'acquittement jusqu'au 31/12/2021
1	1.4	BG0018762	PASSARD	Programme d'investissement	prolongation de la durée d'opération jusqu'au 31/12/2020 avec une date limite d'acquittement des dépenses fixées au 30/04/2021
1	1,4	BG0023238	SO BAG/Natiocredimurs	Investissement Matériel	1/Convention crédit-bail :prolongation des durées d'opération et d'acquittement des dépenses fixées au 30/06/2023 2/Convention bipartite : prolongation de la durée d'opération jusqu'au 30/06/2021 avec une date limite d'acquittement des dépenses fixées au 31/01/2023
3	3.1	BG0020766	SIEEEN	Création d'une chaufferie et réseau de chaleur sur la commune de Moux en Morvan	prolongation de la date d'acquittement des dépenses au 30/06/2021
5	5.1	BG0017950	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE HABELLIS	SENS - Quartier des Chaillots - Ilot Folie Jeannot - Bâtiment A - Réhabilitation thermique de 24 logements	Changement de bénéficiaire suite à une fusion-absorption
5	5.1	BG0017951	BRENNUS HABITAT	SENS - Quartier des Chaillots - Ilot Folie Jeannot - Bâtiment B - Réhabilitation thermique de 40 logements	Changement de bénéficiaire suite à une fusion-absorption
5	5.1	BG0017952	BRENNUS HABITAT	SENS - Quartier des Chaillots - Ilot Folie Jeannot - Bâtiment C - Réhabilitation thermique de 12 logements	Changement de bénéficiaire suite à une fusion-absorption
5	5.1	BG0017953	BRENNUS HABITAT	SENS - Quartier des Chaillots - Ilot Folie Jeannot - Bâtiment D - Réhabilitation thermique de 18 logements	Changement de bénéficiaire suite à une fusion-absorption
5	5.1	BG0022231	BRENNUS HABITAT	SENS - Quartier des Champs-Plaisants - 32 à 38 Avenue de la Marne - Réhabilitation thermique de 80 logements	Changement de bénéficiaire suite à une fusion-absorption
5	5.1	BG0023504	BRENNUS HABITAT	SENS - Quartier des Chaillots - Bâtiment K - 2 à 6 rue Bourrienne - Réhabilitation thermique de 24 logements	Changement de bénéficiaire suite à une fusion-absorption
5	5.1	BG0024394	BRENNUS HABITAT	SENS - Résidence Maurice Hu - Réhabilitation thermique de 26 logements	Changement de bénéficiaire suite à une fusion-absorption
5	5.1	BG0024395	BRENNUS HABITAT	SENS - Résidence Maurice Langlet - Réhabilitation thermique de 23 logements	Changement de bénéficiaire suite à une fusion-absorption

Synthèse PO FEDER FSE Bourgogne

FEDER

17 dossiers pour avis (16 programmations initiales + 1 reprogrammation) + 14 pour information. Le montant FEDER programmé à ce CRP s'élève à 4 326 635 €.

Pour information sur les 16 projets FEDER programmés, 8 sont portés par des entreprises pour un soutien FEDER de 3 782 537 €.

FSE

4 dossiers pour avis (programmations initiales). Le montant FSE programmé à ce CRP s'élève à 469 814 €.

2. Présentation des dossiers FEADER Bourgogne

Dossiers présentés pour avis

Programmation au titre du dispositif 1.1.1 – Formation professionnelle et acquisition de compétences en agriculture et foresterie :

2 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 154 231,01 € (Subvention totale de 291 001,92 €).

Reprogrammation au titre du dispositif 4.1.1 – Investissements dans les bâtiments d'élevage – Modernisation classique :

2 dossiers font l'objet d'une reprogrammation suite à la modification du plan de financement (modification de la répartition des financeurs).

Montant FEADER reprogrammé : 0,00 € (Subvention totale déprogrammée de 0,00 €)

Programmation au titre du dispositif 6.1.1 – Dotation jeunes agriculteurs (DJA) :

9 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 229 338,00 € (Subvention totale de 286 672,50 €). Tous ces dossiers ont obtenu la note minimale requise pour être sélectionnés et ont reçu un avis favorable des CDOA (commissions départementales d'orientation de l'agriculture).

Reprogrammation au titre du dispositif 6.1.1 – Dotation jeunes agriculteurs (DJA) :

1 dossier fait l'objet d'une reprogrammation suite à la modification du plan de financement.

Montant FEADER reprogrammé : 7 460,00 € (Subvention totale déprogrammée de 9 325,00 €)

Programmation au titre du dispositif 7.1.1 – Élaboration et révision de documents d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 :

1 dossier est présenté pour un montant de FEADER de 34 488,83 € (Subvention totale de 63 186,48€).

Programmation au titre du dispositif 7.4.2 – Valoriser villes et les bourgs-centres dans leur vocation de pôle de centralité, proposer une offre de services de base suffisante :

2 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 319 938,57 € (Subvention totale de 839 999,99 €).

Programmation au titre du dispositif 7.6.1 – Animation Natura 2000 :

1 dossier est présenté pour un montant de FEADER de 34 449,77 € (Subvention totale de 64 999,57 €).

Programmation au titre du dispositif 7.6.2 – Contrats Natura 2000 :

1 dossier est présenté pour un montant de FEADER de 36 668,28 € (Subvention totale de 69 185,44 €).

Programmation au titre du dispositif 16.7.5 – Soutien aux actions de coopération et de promotion, d'ingénierie et de formation touristique :

3 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 39 074,94 € (Subvention totale de 91 115,00 €).

Dossiers présentés pour information

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.1 – Investissements dans les bâtiments d'élevage – Modernisation classique :

35 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite au solde ou à abandon.

Montant FEADER déprogrammé : 112 030,31 € (Subvention totale déprogrammée de 211 377,94 €)

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.1 – Investissements dans les bâtiments d'élevage – Gestion des effluents :

3 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite au solde.

Montant FEADER déprogrammé : 8 148,23 € (Subvention totale déprogrammée de 15 374,03 €)

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.1 – Investissements dans les bâtiments d'élevage – Maîtrise de la performance :

4 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite au solde.

Montant FEADER déprogrammé : 478,77 € (Subvention totale déprogrammée de 903,32 €)

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.2 – Investissements dans équipements productifs dans les exploitations agricoles :

8 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite au solde ou à abandon.

Montant FEADER déprogrammé : 3 902,09 € (Subvention totale déprogrammée de 9 973,78 €)

Déprogrammation au titre du dispositif 4.2.2 – Investissements dans la transformation et commercialisation dans les exploitations agricoles :

5 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite au solde ou à la modification du plan de financement.

Montant FEADER déprogrammé : 3 889,61 € (Subvention totale déprogrammée de 7 338,86 €)

Déprogrammation au titre du dispositif 7.6.1 – Animation Natura 2000 :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite au solde.

Montant FEADER déprogrammé : 5 502,25 € (Subvention totale déprogrammée de 10 381,64 €)

Déprogrammation au titre du dispositif 16.7.1 – Stratégies locales de développement forestier :

3 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite au solde.

Montant FEADER déprogrammé : 16 695,18 € (Subvention totale déprogrammée de 20 868,91 €)

Une liste des dossiers refusés des mesures 7 et 16 de la P6 est également présentée pour information.

Synthèse FEADER Bourgogne

22 dossiers pour avis (19 programmations initiales + 3 reprogrammations) + 59 pour information. Le montant FEADER programmé à ce CRP s'élève à 704 002,96 €.

3. V4 du règlement intérieur du CRP

Au cours de cette consultation les membres du CRP sont également invités à adopter la nouvelle version du règlement intérieur. Cette version vient préciser les durées de consultation écrite, à savoir 7 jours calendaires en format classique, et 48h ouvrés en format express.

L'objectif de cette modification est mettre en cohérence les modalités d'organisation des comités sur le territoire de la région Bourgogne Franche-Comté.

4. Contributions des membres du CRP

Aucune contribution n'a été transmise dans les délais de la consultation.

Vu le règlement intérieur du CRP, les dossiers sont réputés recevoir un avis favorable selon les orientations indiquées ci-dessus. La V4 du règlement intérieur est également adoptée.

5. Global sur la période 2014-2020

PO FEDER FSE Bourgogne : En tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP sur le PO FEDER FSE Bourgogne, un total de 193 530 387 € de FESI aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020, **soit 85,34% du FESI maqueté**, représentant 1 183 opérations d'un coût total éligible de 661 117 267 € (soit 110,84% de la maquette en coût total).

FEADER Bourgogne : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, le niveau d'avancement du programme s'élève à 85,32 % (+ 0,12 points depuis le dernier CRP) soit 479 450 421 €.

CALENDRIER 2021

Numéro	Date	Format
61	22 au 29 janvier	consultation écrite
62	04 mars	en physique/visio - commun BFC
63	2 au 9 avril	consultation écrite
64	30 avril au 7 mai	consultation écrite
65	4 au 11 juin	consultation écrite
66	2 au 9 juillet	consultation écrite
67	17 au 24 septembre	consultation écrite
68	21 octobre	en physique/visio - commun BFC
69	19 au 26 novembre	consultation écrite spécifique PO BFC
69bis	1 au 2 décembre	consultation écrite spécifique FEADER BFC
70	10 au 17 décembre	consultation écrite

Dijon, le 17 décembre 2020

Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Olivier RITZ